



EEC et l'éthique



EEC
GDF SUEZ

POURQUOI L'ÉTHIQUE ?

L'entreprise durable, c'est l'entreprise éthique. L'éthique est le fil conducteur de nos activités et elle accompagne notre mission principale qu'est la mission de service public.

Notre objectif est d'une part, d'ancrer l'éthique dans la stratégie, le management et les pratiques professionnelles et d'autre part de se donner les moyens d'organisation en interne de manière à s'assurer de la conformité de nos engagements.

QUELLES SONT NOS RÈGLES ÉTHIQUES ?

Un engagement exigeant

L'Éthique est un ensemble de valeurs et de règles qui a pour but de définir le comportement professionnel de chaque collaborateur. Il revient à chacun d'entre eux de faire vivre les valeurs du groupe (**exigence, engagement, audace et cohésion**) ainsi que ses principes éthiques :

- **Conformité aux lois et réglementations**
- **Intégrité**
- **Loyauté et honnêteté**
- **Respect d'autrui**

“
L'entreprise durable
c'est l'entreprise
éthique.”

Gérard Mestrallet
Président Directeur Général
du groupe GDF SUEZ

COMMENT L'ÉTHIQUE EST-ELLE APPLIQUÉE CHEZ EEC ?

En signant son contrat de travail et en acceptant le règlement intérieur, chaque collaborateur d'EEC s'engage à adopter et respecter l'application de la charte éthique.

Des formations sont assurées auprès du personnel et un dispositif interne permet à chacun d'informer sa hiérarchie de l'existence d'un risque potentiel.

Il est également demandé que nos fournisseurs et nos clients s'engagent à respecter les mêmes valeurs dans nos relations contractuelles.



Nous nous assurons que nos partenaires ont des préoccupations éthiques compatibles aux nôtres.

QUI EST LE GARANT DE L'ENGAGEMENT ÉTHIQUE CHEZ EEC ?

Le déontologue veille au respect et à l'application de l'éthique dans l'entreprise. Il apporte aide et conseils à tout collaborateur qui l'interroge sur ses actes professionnels. Il participe à la prévention des risques éthiques et établit un rapport annuel de conformité de son entité.



QUEL EST LE PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DE CES PRINCIPES ?

Les principes généraux de l'éthique s'organisent autour de trois cercles :

- **Le Cercle d'EEC**

(collaborateurs, entités du groupe et actionnaires)

Travailler dans un climat sain participe au bon fonctionnement de la société. EEC place les relations entre ses salariés sous le signe du respect et de la confiance. L'esprit d'équipe est valorisé.

- **Le cercle du Marché**

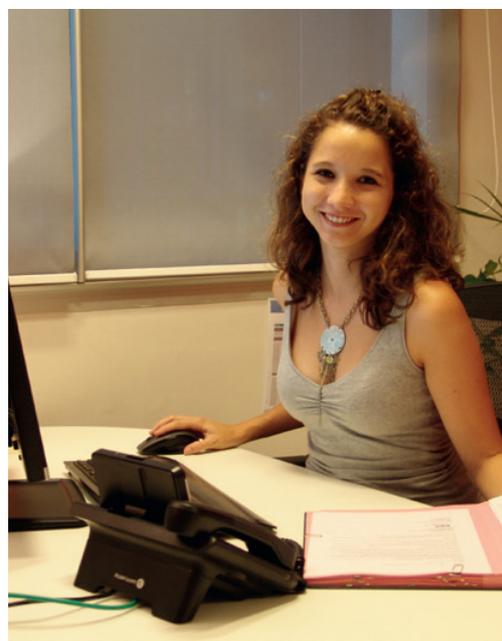
(clients, fournisseurs, concurrents)

EEC demande à ses collaborateurs d'adopter un comportement loyal et de faire preuve d'équité et d'impartialité lors de négociations. Nous nous assurons que nos partenaires ont des préoccupations éthiques compatibles aux nôtres.

- **Le cercle de la Société**

(communautés, planète)

Socialement responsable, EEC s'engage auprès des communautés et mène une politique respectueuse de l'environnement et des cultures. EEC encourage ses collaborateurs à jouer un rôle actif pour la collectivité et le développement durable.





Siège Social - 15 rue Jean Chalker
PK 4 - 98800 Nouméa
Tél. : 46 36 36 – Fax : 46 35 10

www.eec.nc

